

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

*Direction des personnels militaires
de la gendarmerie nationale*

*Sous-direction de la gestion
du personnel*

Bureau du personnel sous-officier

**Arrêté du 3 avril 2013 portant affectation d'une officière commissionnée
servant au titre de l'article L. 4132-10 du code de la défense**

NOR : INTJ1308419A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment son article L. 4132-10;

Vu le décret n° 2008-959 du 12 septembre 2008 modifié relatif aux officiers commissionnés;

Vu l'arrêté du 21 janvier 2011 modifié fixant la liste des emplois d'officiers et de sous-officiers commissionnés recrutés au titre de l'article L. 4132-10 du code de la défense au sein de la gendarmerie nationale;

Vu l'arrêté du 8 juin 2012 conférant un grade et un emploi d'officier commissionné servant au titre de l'article L. 4132-10 du code de la défense,

Arrête:

Article 1^{er}

Madame Ada MERMOZ épouse PERALDI (NIGEND: 00347960 – NLS: 8117226 – NID: 1195027843) est affectée à l'état-major de la région de gendarmerie de Corse à compter du 1^{er} juin 2013 pour occuper un emploi de psychologue à temps plein, conseiller technique régional.

Article 2

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Pour le ministre et par délégation :

*Le général de corps d'armée,
directeur des personnels militaires
de la gendarmerie nationale,*

J. DELPONT